



LAVAL agglo AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

6C - Servitudes d'Utilité Publique

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°.....	Vu pour être annexé à la délibération n°.....	Vu pour être annexé à la délibération n°.....

6 Annexes

- A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau
- A51 - Protection des captages d'eaux potables et minérales
- Classés
- ▲ Inscrits
- AC1 - Protection des monuments historiques
- AC2 - Protection des sites
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), Site Patrimonial Remarquable (SPR) et Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- EL3 - Halage et marchepied
- EL7 - Alignement des voies publiques
- EL11 - Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations
- I4 - Établissement de canalisations électriques
- I3 - Établissement de canalisations de transport de gaz
- I3 - Canalisations de Gaz
- PM1 - Plan de Protection des Risques Naturels
- PM2 - Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat
- T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement

